

ches qui ont été faites dans cette vûë, tant auprès de la Cour de *Russie*, qu'auprès de celle de *Vienne*. Le Roi, de son côté, a fait communiquer à la Cour Britannique les ordres & les instructions dont Sa Maj. a chargé le Marquis d'Havrincour, son Ambassadeur à la Cour de *Suede*.

II. On n'attend pas si-tôt de retour en *France*, le Marquis de Cursay qui est en *Corse*. Il a dû être d'une assemblée générale des Députés de cette Isle, indiquée à *Corte* pour le 7. Septembre, afin de leur faire des propositions ultérieures, conformément aux ordres qui lui ont été envoyés depuis peu. Cette assemblée, comme on le prétend, s'il elle s'est tenuë, doit avoir été décisive, pour l'arrangement définitif des affaires de l'Isle. On doit y avoir proposé de nouveaux tempéramens sur les moyens de ramener les peuples à leur devoir envers le Gouvernement Genoïs : car on cherche à la Cour tous les moyens de vaincre la répugnance qu'ils témoignent à cet égard, & pour mettre à profit les sentimens de respect dont ces insulaires ont fait profession envers le Roi. Un Capitaine Corse, appelé Costa, étoit venu à *Paris* exposer les raisons de ses compatriotes, & le fondement des difficultés que rencontroit leur soumission pure & simple à la République de *Genes*. On a répondu à ces représentations, & il est retourné dans sa Patrie avec le contenu de ce qui pouvoit lui être communiqué. Le Roi l'a gratifié d'une pension de 400 livres, & de la Croix de l'Ordre St. Louis.

Comme Sa Majesté a d'ailleurs fort à cœur de pacifier les affaires de l'Isle de *Corse*, elle a chargé le Maréchal Duc de Belle-Isle & le Maréchal Duc de Richelieu, du soin de former un nouvel

arrange-